

## Mission découverte du marché de la plasturgie au Québec du 25 au 29 avril 2010

**Vous avez un projet au Québec ?  
Vous recherchez un partenaire industriel ou commercial ?  
Vous souhaitez trouver de nouveaux débouchés ?**

Partez au Québec rencontrer au cours d'un programme de rendez-vous individuel et personnalisé, des partenaires pour votre entreprise : agents, importateurs, donneurs d'ordres, sous traitants ..., selon vos besoins spécifiques !

### **Industrie de la plasturgie au Québec :**

- 2<sup>ème</sup> en importance au Canada derrière l'Ontario
- 839 entreprises de la filière (transformateurs, recycleurs, fabricants de moules, fabricants de machinerie / outillage et équipement, fournisseurs de matières premières, produits connexes ...)
- 10 centres de formation
- Chiffre d'affaires total de la filière : 9 milliards \$
- **Présence de grands donneurs d'ordre : Bombardier, Bridgestone, Camoplast, Volvo, Paccar ...**

### **Notre prestation :**

Nous vous proposons une mission découverte « clé en main » du 25 au 29 avril 2010 au Québec:

- Prise en charge des billets d'avion, de l'hébergement, des transferts
- Séminaire d'ouverture et d'information sur le marché de la plasturgie au Québec
- Programme de rencontres d'affaires à partir de votre cahier des charge
- Rencontres avec les Fédérations Professionnelles
- Visites d'entreprises
- Préparation en amont et accompagnement par CCI International

### **Programme prévisionnel :**

- **Dimanche 25 avril :** départ de France pour Montréal – transfert à l'hôtel
- **Lundi 26 avril :** matin : séminaire d'ouverture et réunion de briefing  
après-midi : programme individuel de RDV
- **Mar 27 et Mer 28 avril :** suite programme individuel de RDV
- **Jeudi 29 avril :** retour en France

## **BULLETIN D'INSCRIPTION**

### **Mission découverte plasturgie au Québec du 25 au 29 avril 2010**

Raison sociale : .....  
Activité de la société : .....  
M./Mme : .....  
Fonction : .....  
Adresse : .....  
Téléphone : ..... Fax : .....  
Email : .....  
Site web : .....

**S'inscrit à la mission découverte au Québec**

#### **Coûts prévisionnels de participation :**

- **3 200 € HT\* soit 3 827,20 € TTC** :(base 1 personne / hors subvention)
  - **1 875 € HT\* soit 2 242,50 € TTC (base 1 personne / subvention déduite)\*\***
- \*Tarif susceptible d'être modifié selon les disponibilités*

**\*\* Sous réserve de l'éligibilité de votre entreprise, d'un nombre suffisant de participants et de l'accord de la Commission Permanente du Conseil Régional de Franche Comté.**

#### **Le coût de votre participation comprend :**

le vol, 4 nuits d'hôtel, transfert aéroport / hôtel / aéroport, l'organisation du séminaire d'ouverture et des rendez-vous d'affaires ciblés, la coordination de votre dossier et l'accompagnement par Sylvie BURCZAK – Responsable sectorielle CCI International

*Reste à votre charge les repas, vos déplacements intérieurs et autres frais personnels.*

#### **Modalités d'inscription**

Merci de :

- renseigner et nous retourner ce bulletin d'inscription,
- joindre un chèque d'acompte de 1 913,60 € TTC à l'ordre de « CCI International » à l'adresse suivante : CCI International, 33 Place de la Comédie - BP 377 – 39016 LONS LE SAUNIER Cedex. Il sera encaissé lors de la confirmation de votre inscription définitive par l'organisateur.

#### **Annulation**

Voir conditions générales de vente au verso

*« en signant le présent document, je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente et les accepte »*

Date

Cachet de la société, Nom et signature

---

**A nous retourner par fax au 03 84 24 54 62 ou par courriel ([sburczak@cciinternational.fr](mailto:sburczak@cciinternational.fr))**

**Avant le 26 février 2010**

**Contact : CCI INTERNATIONAL – Sylvie BURCZAK – Tél 03.84.86.42.52**

## **CONDITIONS GENERALES DE VENTE**

### **A. PARTICIPATION**

1. Toute entreprise souhaitant participer à la mission doit faire parvenir à CCI International, avec le bulletin d'inscription, un chèque de 1 913,60 euros TTC de participation. Le solde est à régler **au plus tard** 10 jours avant le début de la mission soit le **15 avril 2010**. A défaut, CCI International peut décider de refuser la participation de l'entreprise.  
A compter de la date d'envoi du bulletin d'inscription (cachet de la poste faisant foi), l'entreprise dispose d'un délai de 3 jours francs pour se rétracter. Elle en informe CCI International par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée de l'entreprise et la rétractation donne lieu au remboursement intégral.
2. Le bulletin d'inscription doit être dûment complété, signé, daté et doit être obligatoirement accompagné du chèque d'acompte, seule la réception de l'ensemble de ces éléments permet de valider l'inscription et le droit, pour l'entreprise, de participer à la mission.
3. CCI INTERNATIONAL vous fera parvenir une facture acquittée pour le montant de la participation au retour de la mission.

### **B. ANNULATION**

1. CCI International se réserve le droit d'annuler la mission dès lors que son organisation deviendrait impossible et en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions. Dans ce cas les sommes perçues par CCI International feront l'objet d'un avoir ou d'un remboursement. Il ne pourra être exigé de CCI International aucune indemnisation.
2. En cas d'annulation du fait de l'entreprise à compter du 22 mars 2010, les frais de séjours engagés (vols, hébergement, transfert...) ne pourront être remboursés.
3. Le présent règlement est soumis à la loi française.
4. En cas de litige, seuls les tribunaux de Besançon seront compétents.

### **C. RESPONSABILITE CIVILE**

Chaque participant s'engage à vérifier auprès de sa compagnie d'assurance l'étendue de sa responsabilité civile durant la durée de la mission. La présente inscription ne comprend pas d'assurance responsabilité civile pour le participant.